

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Val d'Oise



Mairie de **SERAINCOURT**

**2024/02-04**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**du CONSEIL MUNICIPAL du 20 FEVRIER 2024**

Date de convocation : 15 février 2024      Date d'affichage : 15 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 février 2024 à 19h30, le Conseil Municipal de SERAINCOURT, légalement convoqué le 15 février 2024 s'est réuni salle du Conseil en Mairie, en séance publique sous la présidence de Madame, le Maire, Anne-Marie MAURICE.

Etaient présents : Mme MAURICE, M. SCHWEIZER, Mme ENEE, Mme CHABRIT, M. FERREIRA, M. MAURICE, M. DIGAIRE, Mme RAYSEGUIER, M. BALLOT, Mme REUSSARD, M. SIMON, M. VINOLAS.

Absents ayant donné pouvoir :

M. ARDITTI à Mme RAYSEGUIER  
Mme SCHEMBRI à M. SCHWEIZER  
Mme LOZACH à Mme MAURICE

Ouverture du Conseil à 19h30

Mme le Maire procède à l'appel nominal, le quorum étant atteint, elle constate que la séance peut valablement délibérer.

Mme RAYSEGUIER est élue secrétaire de séance.

**PROGRAMME DES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT 2024**

M. SCHWEIZER présente budget pour le programme 2024 des travaux d'enfouissement rue de la Cavée, rue de l'Eau Brillante et impasse de la Dime

	<u>Coût total H.T</u>
Basse tension	102 061.78 € H.T
Eclairage Public	95 744.87 € H.T
Courants faibles	69 075.15 € H.T
	<b>266 881.80 € H.T</b>

Taux de participation communale : 30 %.

Soit un coût pour la commune de **80 064.54 € H.T**

Il est demandé au conseil Municipal d'approuver ces travaux et de valider le budget nécessaire pour ces travaux.

Vote : approbation à l'unanimité

Le Maire,  
Anne-Marie MAURICE

